

# Environment in the Courtroom (II): Environmental Prosecutions

March 18 & 19, 2013  
Room 112 Tabaret Hall, 550 Cumberland St.  
University of Ottawa, Ottawa, Ontario

## SPEAKERS

### Lynda Collins

Lynda M. Collins is an Associate Professor with the Faculty of Law, Common Law Section, University of Ottawa. She graduated as Gold Medalist from Osgoode Hall Law School in 2000. Professor Collins practised with the Sierra Legal Defence Fund until 2003, litigating major environmental cases in tribunals ranging from the Ontario Municipal Board to the Supreme Court of Canada. From 2003 to 2005, Professor Collins practiced toxic tort with a leading San Francisco law firm representing state and local governments in complex multi-district litigation against the oil industry to recover damages for drinking water contamination.

Professor Collins received her LLM from the University of British Columbia in 2006. Since returning to Canada, she has appeared before the Standing Environment Committees at both the House of Commons and the Senate, and has consulted with a range of governmental and non-governmental organizations. She was recently appointed Co-Chair of the Province of Ontario's Toxics Reduction Scientific Expert Panel.

Professor Collins has published on a variety of subjects including freedom of information in environmental advocacy, Aboriginal environmental rights, causation in toxic tort, and the integration of the Precautionary Principle into toxic tort doctrine. Her current areas of interest include the intersection between public and private law in the area of toxic tort, the human right to environment, and the principle of intergenerational

### Judge Stephen Goudge

Hons. B.A. (Political Science/Economics), University of Toronto, 1964. M.Sc. (Econ.), London School of Economics, 1965. LL.B. (Awarded Dean's Key), University of Toronto, 1968. Articled to the Hon. Ian G. Scott, Q.C. Called to the Bar of Ontario in 1970. Appointed Queen's Counsel in 1982. Practiced with the small litigation firm of Cameron Brewin and Scott until it merged with Gowling and Henderson in 1983. Was managing partner of the firm Gowling, Strathy & Henderson in Toronto where he engaged in a general litigation practice. Appeared before many administrative tribunals and Courts at all levels in Ontario and the Supreme Court of Canada. Lecturer, University of Toronto Faculty of Law in Labour Law and Native Rights 1974 to 1985 and in Professional Responsibility 2001 to date. Was active in the Ontario Bar Association and the Canadian Civil Liberties Association. Was an elected Bencher of the Law Society of the Upper Canada from 1991 to 1996. He is a Judicial Fellow of the American College of Trial Lawyers. Appointed to the Court of Appeal for Ontario in 1996. Board member, Pro Bono Law Ontario 2002 to 2006. Member, Chief Justice's Advisory Committee on Professional Responsibility, 2001 to date. Appointed on April 25, 2007 by the government of Ontario to conduct the Inquiry into Pediatric Forensic Pathology, which reported on October 1, 2008. Member, Board of Governors, Law Commission of Ontario, 2009 to date. Member, Civil Rules Committee, 2009 to date.

### Charles Hatt

Charles Hatt has a J.D. from the University of Toronto. He is a student-at-law with Ecojustice, a national charitable organization dedicated to defending Canadians' right to a healthy environment. He assisted on the *Podolsky v. Cadillac Fairview* private prosecution.

## **Alexander (Alex) Ikejiani**

Alex Ikejiani is a Barrister and Solicitor with the Department of Justice in Ottawa. He received his B.A. from the University of Manitoba in 1994 and his LL.B. from Dalhousie University in 1997. Alex is a member of the Legal Services Division of the Department of Fisheries and Oceans Canada. The primary focus of his work is in the area of environmental law and enforcement law. He has conducted environmental prosecutions on behalf of the Public Prosecution Services of Canada (P.P.S.C.) with respect to violations under the *Fisheries Act and Regulations*. He also currently works with the P.P.S.C (Iqaluit, Region) to help determine charge approval for cases under *the Fisheries Act*. He teaches various courses within Fisheries and Oceans on enforcement and search warrants and has been a re-occurring guest lecturer at the University of Ottawa Law School and School of Business. He has appeared at all levels of court within Nova Scotia and has conducted environmental/fisheries prosecutions within the provinces of New Brunswick, Prince Edward Island, Ontario and Nunavut. He is a practicing member of the Law Society of Upper Canada.

## **Albert Koehl**

Albert Koehl is a staff lawyer with Ecojustice, a national non-profit environmental law organization. His work for Ecojustice since 2001 has included several private prosecutions as well as law reform and litigation work on various environmental issues. Albert was a prosecutor for the Ontario Ministry of Environment from 1990 to 1996. He subsequently worked as an investigator for the United Nations Truth Commission in Guatemala and then for two legal aid clinics in Toronto.

## **Paul McCulloch**

Paul McCulloch is currently legal counsel at the Legal Services Branch-Environment, Ministry of the Attorney General, Ontario. Since 2005, Paul has been conducting prosecutions in the Ontario Court of Justice and representing the Ministry of the Environment in hearings before the Environmental Review Tribunal. Between 2002 and 2005, he drafted and provided advice on the implementation of the *Safe Drinking Water Act* and various water regulations. Paul joined the legal services branch in 2000 as a member of the Ministry's Walkerton Inquiry Support Team after articling at the Canadian Environmental Law Association.

## **Heather McLeod-Kilmurray**

Heather McLeod-Kilmurray is an Associate Professor at the Faculty of Law, Common Law Section, University of Ottawa. She holds an SJD from the University of Toronto, having been awarded a SSHRC Doctoral Fellowship, and an LL.M. first class from the University of Cambridge. She was law clerk to Chief Justice Isaac of the Federal Court of Appeal. She practiced as Counsel at Environment Canada, and as Assistant Solicitor at the Sheffield City Council in England.

Her doctorate, "The Process of Judging the Environment: Civil Procedure, Environmental Ethics and its Effects on Environmental Law", focuses on the approach to procedures such as class actions, injunctions and public interest standing in environmental cases. She has recently written on the issue of GM drift, from the perspective of class action litigation, and is currently analyzing this problem from the ecofeminist perspective. She has also co-written with Jamie Benidickson the chapter on Canada for the forthcoming Kluwer book *The Role of the Judiciary in Environmental Governance: Comparative Perspectives*.

She teaches Environmental Law, Torts, Legal Research and Writing, Administrative Law and Fondements de la common law. Her primary research interests are in the areas of Environmental Law, Legal Process, Legal Principles and Environmental Ethics, Ecofeminism, Administrative Law and Tort Law.

## **Susan McRory**

Since August of 1993, Susan McRory has been responsible for all environmental prosecutions for the Province of Alberta. She prosecutes all major environmental cases regardless of which investigative

agency brings the file forward or which piece of legislation is being considered. This means that in addition to prosecutions under the environmental legislation, she also prosecutes criminal cases where there has been an underlying environmental issue, most notably, arson, major timber thefts, forgery and criminal negligence causing death.

In the result, Ms. McRory has prosecuted such multi-national corporations as Suncor, Imperial Oil, EnCana, ConocoPhillips, Shell, Dow Chemical, Geon, Union Carbide, Proctor & Gamble, Van Waters & Rogers, Canadian National Railways, RailAmerica and Agrium Inc. as well as large Canadian corporations such as Inland Cement, Western Feedlots, COR, Prospec Chemicals and Philip Environmental, as well as the City of Edmonton and the City of Calgary.

Ms. McRory began her career in 1982 as a circuit prosecutor in the Peace River Judicial District. She was promoted to the position of Chief Crown Prosecutor for the Judicial District of Vegreville in 1984. In 1989, she was transferred to the Edmonton General Prosecutions office where she specialized in child sexual assault cases. In 1993, Ms. McRory was promoted to her current position within the Special Prosecutions Branch of Alberta Justice.

### **Danielle Meuleman**

Danielle Meuleman is currently legal counsel at the Legal Services Branch-Environment, Ministry of the Attorney General, Ontario.

Danielle articulated with the MOE Legal Services Branch in 2003-04 and has been counsel with the branch ever since. As a litigator active in both prosecutions and administrative hearings, she has appeared at all levels of court in Ontario and travelled to many corners of the province — from Thunder Bay to Windsor to Temiskaming Shores.

### **Martin Olszynski**

Martin Olszynski practices environmental and natural resources law in the legal services unit at Fisheries and Oceans Canada. He obtained his B. Sc. (Biology) and LL.B. degrees from the University of Saskatchewan, and an LL.M. (with a certificate of specialization in environmental law) from Boalt Hall School of Law, University of California at Berkeley. He was a law clerk to the Honorable Justice Denis Pelletier of the Federal Court of Appeal, and is a part-time professor with the University of Ottawa Faculty of Law.

### **Jean Piette**

Jean Piette is a senior partner at Norton Rose Canada. He has experience in both environmental law and the development of environmental policy. He is Chair of the firm's environmental law team and in 1972 became the first lawyer in Quebec to develop a practice devoted entirely to environmental law. He provides legal counsel and strategic advice on matters of Quebec, federal and international environmental law. He advises clients on environmental permit applications, environmental audits, environmental due diligence for business transactions and environmental compliance strategies. He also provides assistance to clients in the areas of mining law and of land use planning law. Mr. Piette represents clients in negotiations with environmental authorities, in environmental litigation before administrative and judicial tribunals and in private transactions involving environmental problems. He is a registered consultant in environmental law to the World Bank, which is headquartered in Washington, D.C., and in June 1999, he participated in the drafting of pesticide control legislation for Uzbekistan. Before joining the firm, Mr. Piette worked successively for the Environment Protection Services, the Ministry of Justice and the Ministry of Environment of Quebec.

### **Cheryl Sharvit**

Cheryl practices aboriginal law with a particular focus on natural resource issues. Prior to joining Mandell Pinder LLP, she was legal counsel with EAGLE (Environmental-Aboriginal Guardianship through Law and

Education), where she worked on litigation and education programs related to aboriginal rights, natural resource and environmental issues. Cheryl has a BA from York University (1992), an LLB from Osgoode (1995) and an LLM from the University of Calgary (1999).

Cheryl has represented clients in the Supreme Court of British Columbia, Court of Appeal for British Columbia and Supreme Court of Canada. She has also been involved in tribunal work, including the Forest Appeals Commission and the B.C. Human Rights Tribunal. She was a member of the legal team representing the Haida Nation at all levels of court in *Haida Nation et al. v. British Columbia (Minister of Forests) et al.*, [2004] 3 S.C.R. 511, a landmark case which ultimately went to the Supreme Court of Canada and established the legal and constitutional duty on the Crown to consult with and accommodate First Nations concerning the harvesting of timber within traditional lands as part of the process of “fair dealing and reconciliation”.

Cheryl also practices employment law, assisting First Nation governments and organizations with employment contracts and policies, and working with them to resolve conflicts and disputes arising in their employment relationships.

### **John Swaigen**

John Swaigen is a staff lawyer with Ecojustice, a charitable environmental organization specializing in environmental litigation to set important legal precedents that will strengthen environmental laws. John has been active in environmental law and policy since 1972. He served as General Counsel to the Canadian Environmental Law Association, associate of the Canadian Institute of Environmental Law and Policy, counsel to the Ontario Ministry of the Environment and Chair of Ontario’s Environmental Appeal Board. John was the co-editor of Canada’s first environmental law text, *Environment on Trial*, as well as the author of books on administrative law, law enforcement, and fundraising for non-profit groups. John joined the Toronto office of Ecojustice part time in 2011 after spending 12 years as an Ecojustice board member.

John lives in downtown Toronto, but maintains some connection to nature by canoeing and cross-country skiing, both of them badly. He is still trying to understand what can be recycled in Toronto and in what form or container, but despairs of ever getting it right.

### **Ronda M. Vanderhoek**

Ronda Vanderhoek is Acting Team Leader of the Regulatory Prosecutions Team in the Public Prosecution Service of Canada’s Atlantic Regional Office in Halifax. She received her LLB from Dalhousie Law School in 1996 and was subsequently admitted to the NS Bar in 1997. Before joining the PPSC in 2000, Ronda was a criminal defence counsel with the NS Legal Aid Commission. For 16 years Ronda has practiced exclusively in the areas of criminal and regulatory law.

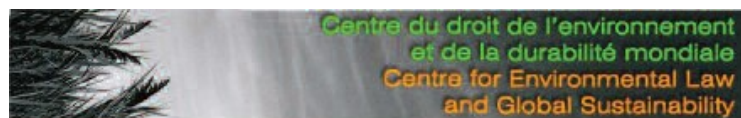
Over the years Ronda has been active in lecturing and providing legal training to officers/investigators, lawyers and the general public, including Environment Canada and DFO. Most recently she was a presenter at Dalhousie University, Continuing Technical Education: Environmental Inspections & Investigations course.



This project was undertaken with the financial support of:



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



# L'environnement au tribunal II : poursuites relatives à l'environnement

**Les 18 et 19 mars 2013**  
**Pièce 112, pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland**  
**Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario**

## **CONFÉRENCIERS**

### **Lynda Collins**

Lynda M. Collins est professeure agrégée à la Faculté de droit, section Common Law, de l'Université d'Ottawa. Au terme de ses études à l'école de droit Osgoode Hall en l'an 2000, elle a reçu la médaille d'or. La professeure Collins a exercé le droit au Sierra Legal Defence Fund jusqu'en 2003, où elle a eu l'occasion de plaider d'importantes affaires environnementales auprès de divers tribunaux, allant de la Commission des affaires municipales de l'Ontario à la Cour suprême du Canada. De 2003 à 2005, elle a pratiqué le droit de la responsabilité délictuelle toxique auprès d'un important cabinet d'avocats de San Francisco, représentant ainsi les gouvernements de l'État et des municipalités dans le cadre de poursuites complexes touchant plusieurs districts contre l'industrie du pétrole afin de recouvrer des dommages-intérêts à l'égard de la contamination de l'eau potable.

La professeure Collins est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de la Colombie-Britannique (2006). Depuis son retour au Canada, elle a comparu aux comités permanents sur l'environnement de la Chambre des communes et du Sénat, puis elle a offert ses services de consultation à une vaste gamme d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Récemment, elle a été nommée co-présidente du Comité scientifique de réduction des substances toxiques de la province de l'Ontario.

La professeure Collins a publié des articles à divers sujets, dont l'accès à l'information en matière de défense de l'environnement, les droits des Autochtones sur l'environnement, la causalité en matière de responsabilité délictuelle toxique, ainsi que l'intégration du principe de précaution à la doctrine de la responsabilité délictuelle toxique. Parmi les sujets qui l'intéressent plus particulièrement en ce moment, notons l'intersection entre le droit public et le droit privé dans le domaine de la responsabilité délictuelle toxique, le droit de la personne à l'environnement et le principe de l'équité transgénérationnelle dans le droit international et le droit de l'Union européenne.

### **Monsieur le juge Stephen Goudge**

Monsieur le juge Stephen Goudge détient un baccalauréat spécialisé (science politique et économie) de l'Université de Toronto (1964), une maîtrise ès sciences (économie) de la London School of Economics (1965) et un baccalauréat en droit (reçu la clé du doyen) de l'Université de Toronto (1968). Il a fait un stage auprès de l'honorable Ian G. Scott, c.r., et a été admis au Barreau de l'Ontario en 1970. Il a été nommé conseil de la reine en 1982. Il a exercé le droit auprès du petit cabinet de litiges Cameron Brewin and Scott jusqu'à sa fusion avec Gowling and Henderson en 1983. Il a été associé directeur du cabinet Gowling, Strathy & Henderson à Toronto, où il a exercé en litige général. Il a comparu devant de nombreux tribunaux administratifs et cours des divers échelons de l'Ontario ainsi que devant la Cour suprême du Canada. Il a été chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Toronto dans le domaine du droit du travail et du droit des Autochtones de 1974 à 1985, puis à partir de 2001, il a été chargé de cours dans le domaine de la responsabilité professionnelle, poste qu'il occupe toujours en ce moment. Il a également joué un rôle de premier plan au sein de l'Association du Barreau de l'Association canadienne des libertés civiles. Il a été conseiller élu du Barreau du Haut-Canada de 1991 à 1996. Il détient le titre de Judicial Fellow de l'American College of Trial Lawyers. Il a été nommé à la Cour d'appel de l'Ontario en 1996 et a été membre du conseil de Pro Bono Law Ontario de 2002 à 2006. Depuis 2001, il est membre du comité consultatif du juge en chef sur la responsabilité professionnelle. Le 25 avril 2007,

le gouvernement de l'Ontario lui a demandé de diriger l'enquête sur la pathologie judiciaire pédiatrique, dont le rapport a été publié le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Il est membre du conseil des gouverneurs de la Commission du droit de l'Ontario depuis 2009. Il est également membre du Comité des règles en matière civile depuis 2009.

### **Charles Hatt**

Charles Hatt est titulaire d'un doctorat en jurisprudence de l'Université de Toronto et est stagiaire en droit auprès d'Ecojustice. Il a prêté main-forte dans le cadre de la poursuite privée *Podolsky c. Cadillac Fairview*.

### **Alexander (Alex) Ikejiani**

Alex Ikejiani est avocat-procureur au ministère de la Justice à Ottawa. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba (1994) et d'un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie (1997). Il fait également partie de la Division du contentieux du ministère des Pêches et Océans Canada. Dans le cadre de son travail, il se concentre surtout sur le droit de l'environnement et sur l'application des lois. Il a dirigé des poursuites au nom du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) relativement à des violations de la *Loi sur les pêches* et des règlements y afférents. En ce moment, il travaille également avec le SPPC (région d'Iqaluit) pour aider à déterminer l'approbation des chefs d'accusation dans le cadre d'affaires relevant de la *Loi sur les pêches*. Il enseigne divers cours au sein du ministère des Pêches et Océans sur l'application des lois de même que sur les mandats de perquisition, en plus d'être régulièrement chargé de cours invité à l'école de droit et à l'école d'administration des affaires de l'Université d'Ottawa. Il a également comparu à divers échelons de tribunaux en Nouvelle-Écosse, en plus de diriger des poursuites se rapportant à l'environnement et aux pêches au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Nunavut. Il est membre praticien du Barreau du Haut-Canada.

### **Albert Koehl**

Albert Koehl est avocat à l'emploi d'Ecojustice, organisme national sans but lucratif spécialisé dans le droit de l'environnement. Il travaille pour Ecojustice depuis 2001 et à ce titre, il s'est occupé de plusieurs poursuites privées, en plus de s'affairer à la réforme du droit et à divers litiges d'ordre environnemental. Albert Koehl a également été procureur au ministère de l'Environnement de l'Ontario de 1990 à 1996, après quoi il a servi d'enquêteur à la Commission de la vérité des Nations Unies pour le Guatemala ainsi qu'à deux centres d'aide juridique de Toronto.

### **Paul McCulloch**

Paul McCulloch est actuellement avocat-conseil à la Direction des services juridiques – Environnement, du ministère du Procureur général de l'Ontario.

Depuis 2005, Paul McCulloch mène des poursuites à la Cour de justice de l'Ontario et représente le ministère de l'Environnement aux audiences du Tribunal de l'environnement. Entre 2002 et 2005, il a rédigé la version anglaise de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable* ainsi que divers règlements à ce sujet, en plus de donner des conseils relativement à la mise en application de cette loi et des règlements connexes. Il a intégré la Direction des services juridiques en l'an 2000 à titre de membre de l'équipe de soutien du Ministère à l'enquête de Walkerton, après avoir fait son stage en droit à l'Association canadienne du droit de l'environnement.

### **Heather McLeod-Kilmurray**

Heather McLeod-Kilmurray est professeure agrégée à la Faculté de droit, section Common Law, de l'Université d'Ottawa. Elle est titulaire d'un doctorat en science juridique de l'Université de Toronto, où elle a reçu le SSHRC Doctoral Fellowship, en plus d'être titulaire d'une maîtrise en droit de première classe de l'Université de Cambridge. Elle a été l'adjointe judiciaire du juge en chef Isaac de la Cour

d'appel fédérale. Elle a également été avocate à Environnement Canada, puis procureure adjointe du conseil municipal de Sheffield, en Angleterre.

Son doctorat, intitulé « The Process of Judging the Environment: Civil Procedure, Environmental Ethics and its Effects on Environmental Law », porte sur les diverses approches dans le cadre de poursuites, telles que les recours collectifs, les injonctions et la qualité pour agir dans l'intérêt public en matière de poursuites environnementales. Récemment, elle a publié des articles sur la question des OGM du point de vue des recours collectifs et en ce moment, elle analyse ce problème à partir d'une perspective écoféministe. Elle a également co-rédigé, en compagnie de Jamie Benidickson, le chapitre du Canada pour le livre de la maison d'édition Kluwer qui paraîtra prochainement, intitulé *The Role of the Judiciary in Environmental Governance: Comparative Perspectives*.

Elle enseigne le droit de l'environnement, la responsabilité délictuelle, la recherche et la rédaction juridiques, le droit administratif et les fondements de la common law. Ses principaux domaines de recherche portent sur le droit de l'environnement, l'acte judiciaire, les principes de droit et l'éthique de l'environnement, l'écoféminisme, le droit administratif et le droit de la responsabilité délictuelle.

### **Susan McRory**

Depuis août 1993, Susan McRory est responsable de toutes les poursuites en matière d'environnement au sein de la province de l'Alberta. Elle s'occupe de toutes les affaires environnementales d'envergure, peu importe quel organisme d'enquête soumet le dossier ou quel aspect de la loi entre en jeu. Cela signifie qu'en plus des poursuites au titre des lois sur l'environnement, elle poursuit au pénal toutes les affaires à caractère environnemental sous-jacent, ce qui comprend notamment les incendies criminels, les importants vols de bois d'œuvre, les contrefaçons et la négligence criminelle ayant causé la mort.

Ce faisant, M<sup>me</sup> McRory a poursuivi en justice des multinationales telles que Suncor, la Compagnie Pétrolière Impériale, EnCana, ConocoPhillips, Shell, Dow Chemical, Geon, Union Carbide, Proctor & Gamble, Van Waters & Rogers, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, RailAmerica et Agrium Inc., ainsi que de grandes entreprises canadiennes telles qu'Inland Cement, Western Feedlots, COR, Prospec Chemicals et Philip Environmental, de même que la Ville d'Edmonton et la Ville de Calgary.

Les débuts de la carrière de M<sup>me</sup> McRory remontent à 1982 alors qu'elle était procureure de circuit au district judiciaire de Peace River. Par la suite, elle a été promue au titre de procureur en chef du district judiciaire de Vegreville en 1984. Puis, en 1989, elle a été affectée au bureau des poursuites générales d'Edmonton, où elle a eu l'occasion de se spécialiser dans les affaires impliquant des agressions sexuelles contre des enfants. En 1993, M<sup>me</sup> McRory a été promue à son poste actuel au sein de la direction des poursuites spéciales du ministère de la Justice de l'Alberta.

### **Danielle Meuleman**

Danielle Meuleman est actuellement avocate-conseil à la Direction des services juridiques – Environnement, du ministère du Procureur général de l'Ontario.

Danielle Meuleman a fait son stage en droit à la Direction des services juridiques du ministère de l'Environnement en 2003-2004, et elle est avocate-conseil de cette Direction depuis lors. À titre d'avocate plaidante dans le cadre de poursuites judiciaires et d'audiences administratives, elle a comparu à tous les échelons des cours de l'Ontario, ce qui l'a amenée aux quatre coins de la province, allant de Thunder Bay à Windsor, en passant par Temiskaming Shores.

### **Martin Olszynski**

Martin Olszynski exerce le droit de l'environnement et des ressources naturelles au sein de la Division du contentieux du ministère des Pêches et Océans Canada. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences (biologie) et d'un baccalauréat en droit de l'Université de la Saskatchewan, ainsi que d'une maîtrise en droit (avec certificat de spécialisation en droit de l'environnement) de l'école de droit Boalt Hall de

l'Université de la Californie à Berkeley. Il a été l'adjoint judiciaire de l'honorable juge Denis Pelletier de la Cour d'appel fédérale. En ce moment, il est également professeur à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

## **Jean Piette**

Jean Piette est associé principal au cabinet Norton Rose Canada. Il possède une expérience considérable dans le domaine du droit de l'environnement et de l'élaboration de politiques environnementales. Il est responsable de l'équipe Droit de l'environnement du cabinet et a été le premier avocat québécois à exercer sa profession exclusivement dans ce domaine en 1972. Il fournit des conseils juridiques et stratégiques sur des questions de droit de l'environnement au regard du droit québécois, du droit fédéral et du droit international. Il intervient pour conseiller des clients relativement à l'obtention de permis et d'autorisations environnementales, à des vérifications environnementales, à des vérifications diligentes dans le cadre d'opérations commerciales et à la conception de stratégies de conformité environnementale. Il s'occupe également de questions de droit minier et de droit de l'aménagement du territoire. M. Piette représente des clients dans le cadre de négociations avec les autorités chargées de la protection de l'environnement ou de litiges environnementaux devant des tribunaux administratifs et judiciaires ou de transactions privées soulevant des problèmes liés à l'environnement. Il est consultant accrédité en droit de l'environnement auprès de la Banque mondiale, dont le siège est situé à Washington, D.C., et a contribué, en juin 1999, à l'élaboration des lois de l'Ouzbékistan sur le contrôle des pesticides. Avant de se joindre au cabinet, M. Piette a travaillé successivement pour les Services de protection de l'environnement, le ministère de la Justice et le ministère de l'Environnement du Québec.

## **Cheryl Sharvit**

Cheryl Sharvit pratique le droit des autochtones et s'occupe plus particulièrement des enjeux ayant trait aux ressources naturelles. Avant de joindre les rangs de Mandell Pinder LLP, elle a été avocate-conseil d'un organisme du nom d'EAGLE (Environmental-Aboriginal Guardianship through Law and Education), où elle s'est concentrée sur les litiges et les programmes éducatifs se rapportant aux droits des autochtones, aux ressources naturelles et aux questions environnementales. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université York (1992), d'un baccalauréat en droit de l'école Osgoode (1995) et d'une maîtrise en droit de l'Université de Calgary (1999).

Cheryl Sharvit a représenté ses clients à la cour suprême de la Colombie-Britannique, à la cour d'appel de la Colombie-Britannique et à la Cour suprême du Canada. Elle a également fait des représentations auprès de tribunaux tels que la Forest Appeals Commission et le tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique. Elle a également fait partie de l'équipe juridique qui a représenté la Nation haïda à tous les échelons du système judiciaire dans l'affaire *Nation haïda c. Colombie-Britannique (Ministre des Forêts)*, [2004] 3 R.C.S. 511, affaire historique qui a abouti à la Cour suprême du Canada et qui a établi l'obligation juridique et constitutionnelle de la Couronne de consulter les peuples autochtones et de trouver des accommodements à leurs préoccupations en matière de récolte du bois sur les terres traditionnelles et ce, en tant que partie intégrante du processus « de négociation honorable et de conciliation ».

Cheryl Sharvit pratique également le droit du travail. À ce titre, elle aide les gouvernements et les organismes des Premières Nations à préparer les contrats de travail de même que les politiques régissant le travail, puis à résoudre les différends et les conflits découlant de leurs relations de travail.

## **John Swaigen**

John Swaigen est avocat à l'emploi d'Ecojustice, organisme caritatif environnemental se spécialisant dans les actions judiciaires d'ordre environnemental visant à établir des précédents jurisprudentiels qui finiront par renforcer les lois sur l'environnement. M. Swaigen joue un rôle actif dans le domaine du droit et de la politique de l'environnement depuis 1972. Il a agi à titre d'avocat général de l'Association canadienne du droit de l'environnement, d'associé de l'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement, d'avocat au ministère de l'Environnement de l'Ontario et de président de la Commission



d'appel de l'environnement de l'Ontario. Il a également été co-rédacteur en chef du premier texte de loi sur l'environnement du Canada, *Environment on Trial*, en plus d'être l'auteur d'ouvrages sur le droit administratif, sur l'application de la loi et sur les campagnes de financement d'organismes sans but lucratif.

En 2011, John Swaigen a intégré les rangs d'Ecojustice à temps partiel à Toronto après avoir été membre de son conseil d'administration pendant 12 ans.

Il habite au centre-ville de Toronto, mais entretient des liens avec la nature en faisant du canot et du ski de fond, sans toutefois exceller. Il s'efforce toujours de comprendre ce qui peut être recyclé à Toronto et dans quelle forme de contenant, mais se demande s'il va finir par y parvenir.

## Ronda M. Vanderhoek

Ronda Vanderhoek est chef intérimaire de l'équipe des poursuites en matière réglementaire du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) au Bureau régional de l'Atlantique à Halifax. Elle est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'école de droit de Dalhousie (1996) et est membre du Barreau de la Nouvelle-Écosse depuis 1997. Avant d'entrer au service du SPPC en 2000, Ronda Vanderhoek était avocate de la défense au criminel auprès de la commission d'aide juridique de la Nouvelle-Écosse. Pendant 16 ans, elle a pratiqué exclusivement dans les domaines du droit criminel et du droit réglementaire.

Au fil des ans, Ronda Vanderhoek a donné des conférences et des cours à des dirigeants, des enquêteurs, des avocats et des membres du grand public, dont du personnel d'Environnement Canada et du MPO. Plus récemment, elle a fait un exposé dans le cadre du cours sur les enquêtes et les inspections environnementales relevant du programme de formation technique continue de l'Université de Dalhousie.



This project was undertaken with the financial support of:



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

